

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juillet 2020

Sous la présidence de M. **WALTER** Dany, Maire

Présents : Mmes **BUMB** Laure, **CHENE** Sylvie, **JAEGER** Mélanie, **RUCH** Véronique,
MM. **BAUER** Jean-Marc, **HEBTING** Jean, **HERRMANN** Pierre, **LOGEL** Rémy,
REMPPE Jacques, **SCHULER** Albert, **STEPHAN** Daniel, **WALTER** Dany.

Absents avec excuse : Mme **GUTHMULLER** Marina, MM. **NEY** Aymeric,
WALTHER Jean-Claude.

Mme **GUTHMULLER** Marina a donné procuration à M. **STEPHAN** Daniel.
M. **WALTHER** Jean-Claude a donné procuration à M. **WALTER** Dany.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- Désignation d'un délégué et d'un suppléant de la Commune pour le SDEA.

Le Conseil Municipal n'y voyant aucune objection ledit point est ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

- | | |
|---|--|
| 1. Désignation du secrétaire de séance. | Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme EBERT Dominique comme secrétaire de séance. |
|---|--|

- | | |
|---|--|
| 2. Approbation du compte rendu de la séance précédente. | Aucune observation n'ayant été formulée, le rapport de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 25 juin 2020 est adopté à l'unanimité. |
|---|--|

- | | |
|--|--|
| 3. Affectation de résultat de l'exercice 2019. | Le Maire soumet au Conseil Municipal la nécessité de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019.
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,
Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de :
104 845.74 €. |
|--|--|

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau -Wissembourg
Reçu le : 07 août 2020

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (avec deux procurations dans le comptage des voix) :

- Décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement

A : Résultat de l'exercice	104 845.74 €
B : Résultats antérieurs reportés	0.00 €
C : Résultat à affecter (A + B)	104 845.74 €
D : Solde d'exécution d'investissement	
=> D 001 - besoin de financement	59 918.62 €
=> R 001 - excédent de financement	0.00 €
E : Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	59 918.62 €
Excédent de financement	0.00 €
F : Besoin de financement (D + E)	0.00 €
AFFECTATION = C	104 845.74 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	104 845.74 €
2) Report en fonctionnement R 002	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

4. Programme des travaux d'investissement de l'année 2020.

Avant le vote du budget primitif, le Maire communique au Conseil Municipal le programme des travaux d'investissement de l'année 2020 et le soumet à l'Assemblée pour approbation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (avec deux procurations dans le comptage des voix) :

- Décide d'approuver le programme des travaux d'investissement détaillé ci-après :

Nature des travaux	Montant prévisionnel
a) Réseau Eclairage Public	
• Mise en place d'horloges – armoire EP	5 000 €
• Changement lampe impasse Vignoble	5 000 €
b) Ecole	
• Gouttières ancienne école primaire + école maternelle	10 000 €
c) Matériel et mobilier	
• Tondeuses	2 000 €
d) Salle polyvalente	
• Toiture (étanchéité / diagnostic structure)	10 000 €
e) Mairie	
• Réseau informatique	1 000 €
f) Chaufferie	
• Amélioration du système et maintenance	20 000 €
g) Logements école maternelle	
• Balcons	3 000 €
h) Travaux de voirie	
• Rue Saint Charles et Oberbuehl (crédits reportés)	90 000 €
• Ralentisseur rue du Général de Gaulle	2 000 €
i) Forêt	
• Panneaux signalisation	1 000 €
j) Cabinet médical	
• Rénovation bâtiment	11 000 €
k) Grange – local pompiers	
• Rénovation façade nord (crédits reportés)	3 000 €
l) Archives	
• Divers travaux	20 000 €

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau -Wissembourg
Reçu le : 07 août 2020

- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

5. Approbation du budget primitif de la Commune exercice 2020.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de se prononcer sur le budget primitif communal exercice 2020 et le soumet à l'Assemblée pour approbation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (avec deux procurations dans le comptage des voix) :

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau -Wissembourg
Reçu le : 07 août 2020

- Décide d'approuver le budget primitif communal de l'exercice 2020 comme suit :

I. DEPENSES :

1. Dépenses de fonctionnement	523 000.00 €
2. Dépenses d'investissement	<u>287 695.74 €</u>
Dépenses totales	810 695.74 €

II. RECETTES :

1. Recettes de fonctionnement	523 000.00 €
2. Recettes d'investissement	<u>287 695.74 €</u>
Recettes totales	810 695.74 €

- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

6. Location du cabinet médical.

Le Maire fait à l'assemblée un bref historique des travaux entrepris pour la transformation de l'ancienne salle de classe et de l'ancienne salle du conseil en cabinet médical et sa mise en location au Dr SCOPIS et au Dr CLASS.

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau -Wissembourg
Reçu le : 07 août 2020

Il donne ensuite la parole à M. STEPHAN Daniel, adjoint responsable des finances en charge du dossier.

M. STEPHAN propose au conseil municipal de statuer sur :

- Le renouvellement du bail sur de nouvelles bases suite au départ du Dr SCOPIS.
- La réévaluation du loyer.
- Le périmètre de la location.
- Le montant du loyer
- Missionner une étude notariale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Demande à l'unanimité le renouvellement du bail avec le Dr CLASS.
- Opte pour une augmentation du loyer par 12 voix pour (avec deux procurations dans le comptage des voix) et 02 abstentions.
- Décide à l'unanimité de proposer au médecin un choix entre deux périmètres de location :
 - Proposition 1 : Location du bloc entier (salle d'attente, 2 salles de consultation, couloir d'accès, kitchenette et local toilette) d'une contenance de 120 m² pour un loyer de 700 € hors charges.

- Proposition 2 : Location des deux salles de consultation, du couloir d'accès, de kitchenette et du local toilette d'une contenance de 80 m² pour un loyer de 500 € hors charges.
- Demande au Maire et à l'adjoint de soumettre les deux propositions au médecin.
- Charge l'Office Notarial RITTER de Woerth de la rédaction du bail à intervenir pour un montant de 400 € HT (soit 480 € TTC).
- Autorise le Maire ou l'adjoint en charge du dossier à effectuer toutes les démarches nécessaires et notamment à signer tous les documents relatifs au dossier.

7. Désignation des délégués de la Commune pour le SDEA.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Commune auprès du SDEA – antenne de Durrenbach.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (avec deux procurations dans le comptage des voix) :

- De désigner M. STEPHAN Daniel en qualité de délégué titulaire.
- De désigner M. WALTER Dany en qualité de délégué suppléant.

8. Divers – information du conseil municipal.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Maire rend compte des déclarations d'intention d'aliéner qu'il a signé suite à la délégation que le conseil municipal lui a accordée en date du 28 mai 2020 :

- Vente de l'immeuble 12 rue du Pfaffenschlick
 - Vendeur : M. et Mme FRANK Gilbert
 - Acquéreur : M. et Mme SAUVAGE Guillaume
 - Prix de la transaction : 134 600 €
- Vente de l'immeuble 21 rue du Général de Gaulle
 - Vendeur : M. et Mme WURTZ Denis
 - Acquéreur : M. et Mme LORGOUILLOUX Erwann
 - Pris de la transaction : 195 000 €

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau - Wissembourg
Reçu le : 07 août 2020